



# La vraie vie, c'est avoir une bonne couverture

Nos assurances-maladie  
complémentaires selon vos besoins



Une prise en charge essentielle à un tarif économique



Du confort et un bon niveau de prise en charge



Une prise en charge excellente et plus encore

Aide à domicile placement/accompagnement garde d'enfants malades

Lunettes et lentilles de contact

Moyens auxiliaires

Indemnités et échographies en cas de grossesse

Prévention

Traitements dentaires

Frais de transport et sauvetage

Psychothérapeutes non-médecins et psychologues indépendants

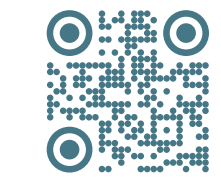
Autres prestations

Groupe Mutuel Assistance

L'assurance obligatoire (LAMal)	Optez pour une de nos solutions combinées		
	Choisissez le degré de couverture souhaité		
	★ Global classic (GI)	★★ Global flex (GX)	★★★ Global smart (GO, niveau 3 privée)
<b>Hôpital</b>	En Suisse: Division commune d'un hôpital répertorié jusqu'à concurrence du tarif du canton de résidence de l'assuré A l'étranger: En cas d'urgence et jusqu'au double du montant qui aurait été payé si le traitement avait eu lieu en Suisse	En Suisse: Libre choix de la division (sans maternité) Participation de l'assuré Division commune: CHF 400/jour au max. CHF 4000/année civile Division privée: CHF 600/jour au max. CHF 6000/année civile A l'étranger: lors d'une hospitalisation d'urgence max. CHF 100'000/année civile	En Suisse: Division privée, max. 180 jours/année civile A l'étranger: lors d'une hospitalisation d'urgence max. CHF 100'000/année civile
<b>Médicaments</b>	Médicaments selon liste des médicaments avec tarifs (LMT) et liste des spécialités (LS)		
<b>Médecine alternative</b>	Disciplines pratiquées par un médecin reconnu: acupuncture, homéopathie, phytothérapie, médecine traditionnelle chinoise, médecine anthroposophique		
<b>Cures</b>	Cures thermales en Suisse prescrites par le médecin CHF 10/jour, max. 21 jours/année civile		
<b>Aide à domicile placement/accompagnement garde d'enfants malades</b>	Non couvert	CHF 80/jour, max. CHF 800/année civile pour l'aide à domicile et les frais de placement CHF 500/année civile pour les frais d'accompagnement hospitalier	90% pour les frais de placement et d'accompagnement 90%, max. CHF 2500/an pour l'aide à domicile
<b>Lunettes et lentilles de contact</b>	Les lunettes sont remboursées pour les enfants à hauteur de CHF 180/année civile jusqu'à 18 ans révolus (verres/lentilles uniquement) Pour les adultes, entre CHF 180 et CHF 630 par œil uniquement dans le cadre de certaines pathologies (selon liste des moyens et appareils LMA)	CHF 150/année civile pour les enfants CHF 150 chaque 3 ans pour les adultes	CHF 150 chaque 3 ans (adultes et enfants) CHF 200 chaque 3 ans (adultes et enfants)
<b>Moyens auxiliaires</b>	Selon liste des moyens et appareils (LMA)		
<b>Indemnités et échographies en cas de grossesse</b>	Les échographies sont prises en charge selon la LAMal et un forfait de CHF 150 est octroyé pour les cours de préparation à l'accouchement		
<b>Prévention</b>	90% pour les mammographies		
	90%, max. CHF 150/année civile pour les vaccins	90% pour les vaccins	
	CHF 50/année civile pour tests Elisa ou HIV	90% pour tests Elisa ou HIV	Non couvert
<b>Traitements dentaires</b>	Maladies du système de la mastication traitées par un médecin-dentiste Accidents dentaires traités par un médecin-dentiste		
	Non couvert	CHF 75/an pour les contrôles préventifs	50%, max. CHF 2000/année civile jusqu'à 18 ans 50%, max. CHF 1000/année civile dès 19 ans
	Les frais de transport sont pris en charge à 50%, max. CHF 5000/année civile et les frais de sauvetage 50%, max. CHF 5000/année civile (en Suisse uniquement)	max. CHF 5000/année civile pour les frais de transport et jusqu'à CHF 50'000/année civile pour recherche et sauvetage	90% pour les frais de transport
<b>Frais de transport et sauvetage</b>	L'assurance obligatoire des soins prend en charge depuis le 1 <sup>er</sup> juillet 2022 les prestations effectuées par des psychologues-psychothérapeutes reconnus sur prescription médicale.		
<b>Psychothérapeutes non-médecins et psychologues indépendants</b>	CHF 40/séance, max. CHF 800/année civile	CHF 140 max. 2 séances/année civile	Non couvert
<b>Autres prestations</b>	Traitements ambulatoires selon la LAMal En Suisse: 100% A l'étranger: En cas d'urgence et jusqu'au double du montant qui aurait été payé si le traitement avait eu lieu en Suisse	Stérilisation volontaire: 90% Correction des oreilles: 90% Deuxième avis médical: 90%	Expédition et livraison de médicaments à domicile Deuxième avis médical: 90% CHF 20/jour max. 30 jours/année civile pour les repas à domicile
<b>Groupe Mutuel Assistance</b>	Selon les limites fixées par les conditions générales d'assurance de Groupe Mutuel Assistance		
	Assistance, encadrement et rapatriement en cas d'urgence médicale en voyage et à l'étranger		

ou				Créez votre assurance sur mesure			
Choisissez une de nos solutions pour vos soins complémentaires			et/ou		Choisissez une de nos solutions en cas d'hospitalisation		
★ Soins complémentaires (SC, niveau 2)	★★ Optimum (SO)	★★★ Premium (SD)	★ Hospitalisation complémentaire (HC, niveau 1)	★★ Hospitalisation flexible (HB)	★★★ Hospitalisation complémentaire (HC, niveau 3)		
Non couvert	Non couvert	Non couvert	En Suisse: Division commune A l'étranger: CHF 500/jour max. 60 jours/année civile en cas d'urgence	En Suisse: Libre choix de la division Participation de l'assuré Division commune: CHF 0 Division mi-privée: CHF 100/jour max. 30 jours/année civile Division privée: CHF 200/jour max. 20 jours/année civile A l'étranger: CHF 500/jour max. 60 jours/année civile en cas d'urgence	En Suisse: Division privée, max. 90 jours/année civile A l'étranger: CHF 1500/jour max. 60 jours/année civile en cas d'urgence		
90%, max. CHF 800/année civile médicaments limités et hors-liste	90% médicaments limités et hors-liste						
CHF 70/séance, jusqu'à CHF 2000/année civile (thérapies mentionnées dans les conditions)	75%, max. CHF 3000/année civile dont max. CHF 500 pour les massages (liste des thérapies et massages reconnus)	90%, max. CHF 5000/année civile dont max. CHF 1000 pour les massages (liste des thérapies et massages reconnus)					
60%, max. CHF 300/année civile pour les cures thermales en Suisse prescrites par le médecin CHF 20/jour, max. 30 jours/année civile pour les cures de convalescence prescrites par le médecin CHF 40/jour, max. 30 jours/année civile pour les cures de convalescence prescrites par le médecin suite à une hospitalisation	90%, max. 30 jours/année civile pour les cures thermales en Suisse prescrites par le médecin 90%, max. 30 jours/année civile pour les cures de convalescence prescrites par le médecin suite à une hospitalisation						
CHF 1500/année civile pour l'aide à domicile et les frais de placement CHF 500/année civile pour les frais d'accompagnement hospitalier	90% max. CHF 2500/année civile dont CHF 250/année civile pour la garde d'enfant malade à domicile	90%, max. CHF 2500/année civile pour l'aide à domicile et les frais de placement 90% max. CHF 300/année civile pour la garde d'enfants malades à domicile					
CHF 100 chaque 3 ans (adultes et enfants)	CHF 100/année civile pour les enfants CHF 250 chaque 3 ans pour les adultes	CHF 150/année civile pour les enfants CHF 500 chaque 3 ans pour les adultes Correction chirurgicale de la vue: 90%, max. CHF 800, pour toute la durée du contrat					
90%, max. CHF 300/année civile	90% max. CHF 2000/année civile	90%					
90% pour les échographies CHF 100/enfant indemnité d'allaitement CHF 150 pour des cours de préparation à l'accouchement	90% pour les échographies	Non couvert					
90% pour les mammographies							
90%, max. CHF 150/année civile pour les vaccins	90% pour les vaccins						
CHF 50/année civile pour tests Elisa ou HIV	90% pour tests HIV et examens gynécologiques préventifs	90% pour tests HIV					
Non couvert	90% max. CHF 1200 chaque 3 ans pour un check-up 50%, max. CHF 200/année civile pour la promotion Santé (fitness, école du dos, prestations pour désintoxication tabac et alcool), ainsi que les conseils diététiques CHF 50 par séance max. 3 conseils sur 3 ans)	90%, max. CHF 1800 chaque 3 ans pour un check-up 50%, max. CHF 200/année civile pour la promotion Santé: (fitness, école du dos, prestations pour désintoxication tabac et alcool, cotisation à un club sportif ou autres mesures de prévention)					
En cas de maladie: 80%, max. CHF 100 chaque 3 ans En cas d'accident: 80%, max. CHF 4000/cas	75% max. CHF 150/année civile pour les contrôles annuels et traitements dentaires	75%, max. CHF 500/année civile Orthopédie dento-faciale jusqu'à 18 ans: 75%, max. CHF 3000/année civile					
80%, max. CHF 1000/année civile	90% pour les frais de transport 90%, max. CHF 75'000/année civile pour recherche et sauvetage	90% pour les frais de transport 90%, max. CHF 100'000/année civile pour recherche et sauvetage					
CHF 600/année civile	90%, max. CHF 500/année civile	90%, max. CHF 1000/année civile					
Stérilisation volontaire: 80%, max. CHF 300/année civile CHF 100/cas comme indemnité pour les frais privés en cas d'hospitalisation de plus de 8 jours	Surclassement de confort, frais hôteliers, transport ou parking pour intervention chirurgicale ambulatoire CHF 150/année civile Expédition et livraison de médicaments à domicile Deuxième avis médical: 90% Correction des cicatrices et des oreilles décollées: 80% max. CHF 3000/année civile CHF 20/jour max. 30 jours/année civile pour les repas à domicile	Contraception et stérilisation volontaire: 90%, max. CHF 500/année civile Prestation de conseil en pharmacie: 90% CHF 20/jour max. 30 jours/année civile pour les repas à domicile					
Assistance, encadrement et rapatriement en cas d'urgence médicale en voyage et à l'étranger							

Découvrez toutes nos solutions d'assurances complémentaires en visitant notre site internet:



[www.groupemutuel.ch/assurancescomplémentaires](http://www.groupemutuel.ch/assurancescomplémentaires)



Vous souhaitez recevoir une offre personnalisée? Vous avez des questions?

Nous sommes là pour vous

**0848 803 111** (8 cts./min.)  
du lundi au vendredi de 8h à 18h

**ou dans l'agence la plus proche**  
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h  
[www.groupemutuel.ch/agences](http://www.groupemutuel.ch/agences)

Cette vue d'ensemble des prestations ne fournit qu'un aperçu sommaire de nos conditions d'assurance et n'est donc pas exhaustive. Les conditions d'assurance font foi. Certaines prestations mentionnées sont soumises à une franchise et à des conditions particulières. Certains produits proposent des franchises à option.

# Découvrez également certaines de nos assurances complémentaires spécifiques adaptées à vos besoins



**Acrobat** comprend des couvertures indispensables pour faire face aux conséquences financières d'un accident, d'une invalidité ou d'un décès dans le monde entier.

[www.groupemutuel.ch/fr/acrobat](http://www.groupemutuel.ch/fr/acrobat)



**Dentaire plus** prend en charge les frais de soins dentaires et d'orthodontie, chez les enfants comme chez les adultes, en complément à l'assurance de base.

[www.groupemutuel.ch/fr/dentaireplus](http://www.groupemutuel.ch/fr/dentaireplus)



**Mundo** couvre les conséquences financières d'une maladie ou d'un accident survenant à l'occasion d'un séjour à l'étranger.

[www.groupemutuel.ch/fr/mundo](http://www.groupemutuel.ch/fr/mundo)



**L'assurance prénatale** du Groupe Mutuel permet à votre enfant d'être assuré en division privée, semi-privée ou commune sans avoir besoin de remplir un questionnaire de santé au préalable. De plus, en adhérant aux assurances complémentaires Dentaire Plus 2 et Mundo avant sa naissance, vous bénéficiez de primes offertes durant ses trois premières années.

Optez également pour l'alternative au compte épargne traditionnel et assurez un capital garanti qui lui permettra, le moment venu, de réaliser tous ses rêves.

[www.groupemutuel.ch/assurermonfuturbebe](http://www.groupemutuel.ch/assurermonfuturbebe)



Le Groupe Mutuel vous propose une **gamme complète d'assurances complémentaires**  dans les domaines des **assurances maladie et accidents, des assurances de capitaux et de rentes ainsi que de l'indemnité journalière** 





## Votre partenaire Santé & Prévoyance

0848 803 111  
groupemutuel.ch

groupemutuel

Groupe Mutuel Holding SA Rue des Cèdres 5 CH-1919 Martigny 0848 803 111 / groupemutuel.ch

**Sociétés d'assurance de Groupe Mutuel Holding SA:** Avenir Assurance Maladie SA / Easy Sana Assurance Maladie SA / Mutuel Assurance Maladie SA  
Philos Assurance Maladie SA / SUPRA-1846 SA / AMB Assurances SA / Groupe Mutuel Assurances GMA SA / Groupe Mutuel Vie GMV SA  
**Fondations administrées par Groupe Mutuel Service SA:** Groupe Mutuel Prévoyance-GMP / Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie  
Fondation Opcion Libre Passage / Fondation Collective Opcion

